

M. COOPER: Oui, mais il fait encore un assez bon travail.

M. FULTON: Et je pourrais vous demander, monsieur Cooper, lorsque vous dites que le *Prince George* a indiqué un profit, s'agit-il d'un profit d'exploitation, ou cela comprend-il le prix d'achat, est-ce un revenu global sur le placement dans le navire ou simplement un profit d'exploitation?

M. COOPER: Non, c'est un profit d'exploitation. Il comprend la dépréciation mais non l'intérêt.

M. FULTON: Et ces navires appartiennent à la *Canadian National Steamships*?

M. COOPER: Exactement.

M. FULTON: Ils appartiennent à la *Canadian National Steamship Company* et sont exploités par la *Prince George Company*?

M. COOPER: C'est le contraire. Ils appartiennent à des compagnies de navigation différentes et sont exploitées par la *Canadian National Steamship Company*.

M. FULTON: Et celui qui a indiqué un profit était un nouveau navire, et celui qui a indiqué une perte était un vieux navire; le profit et la perte respectives provenaient-ils du fait que l'un de ces navires était neuf et l'autre vieux?

M. VAUGHAN: Le *Prince George* est un gros navire qui transporte plus de passagers. Il en coûte peu ou peut-être très peu pour l'exploiter, et il n'a pas besoin de réparations et pour quelque temps n'aura pas besoin des réparations qu'il faut apporter à un vieux navire. Il faut chaque année faire certaines réparations au vieux bateau.

M. FULTON: Recommandez-vous qu'on remplace le vieux navire?

M. VAUGHAN: Non, monsieur pas tout de suite.

M. NICHOLSON: Je me demande, monsieur le président, si nous pouvons nous enquérir sur ce que sera la situation par rapport aux chemins de fer de Terre-Neuve, qui est devenue la dixième province. Nous avons cru d'une façon générale, lorsque Terre-Neuve est entrée dans la Confédération, que ses chemins de fer seraient exploités comme faisant partie du réseau des chemins de fer du gouvernement. Pouvez-vous nous dire, monsieur Vaughan, si le chemin de fer de Terre-Neuve sera incorporé et fera partie du réseau des chemins de fer nationaux du Canada.

M. VAUGHAN: Il sera exploité comme faisant partie du réseau des chemins de fer nationaux du Canada. Les résultats figureront dans les comptes des chemins de fer Nationaux du Canada.

M. NICHOLSON: Je me demande si M. Cooper a fait une étude de leur système de comptabilité; emploie-t-on le même système de comptabilité à Terre-Neuve? Y aurait-il difficulté ici?

M. COOPER: Bien loin de cela. Ils ne font que fermer leurs comptes de décembre.

M. JACKMAN: Il y aura peut-être un nouveau système de dépréciation.

M. COOPER: Il se peut avec le temps.

M. JACKMAN: Pour faire suite à une des questions posées par M. Nicholson, à titre de directeur de ce réseau de chemin de fer, êtes-vous bien anxieux de prendre le chemin de fer de Terre-Neuve, particulièrement comme entité incorporée dans tout votre système, plutôt que de l'exploiter sur une base d'agence comme le chemin de fer de la Baie d'Hudson?